

Saint-Tite, le 21 août 2026

À : Tous les maires de la MRC de Mékinac

Mesdames, Messieurs,

Prenez avis, par la présente, qu'aura lieu mercredi le dix-neuvième jour d'août deux mille vingt-six (19/08/2026) à compter de dix-neuf heures (19 h) au centre administratif situé au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite, une séance ordinaire des membres du Conseil de la MRC de Mékinac afin de prendre en considération les sujets mentionnés au présent avis.

		But
1	ADMINISTRATION	
1.1	Adoption de l'ordre du jour	
1.2	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2026	
1.3	Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juillet 2026	
1.4	Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 juillet 2026	
1.5	Adoption du rapport financier 2025 des Territoires non organisés de la MRC de Mékinac	
1.6	Dépôt des rapports semestriels au 30 juin 2026 de la MRC de Mékinac et des Territoires non organisés	
1.7	Ajustement des prévisions budgétaires 2026	
1.8	Adoption des comptes à payer incluant les dépenses autorisées par délégation	
1.9	Correspondance	
1.9.1	Dépôt de la correspondance	
2	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	
2.1	Fonds régions et ruralité (FRR) - Volet 2 : Développement territorial	
2.1.1	Autorisation de participer à une entente sectorielle de développement en culture et en tourisme dans la région de la Mauricie 2026-2030	
2.2	Approbation des recommandations du Comité d'investissement commun (CIC)	
3	TRANSPORT	
3.1	Autorisation de signer l'entente relative à la fourniture de service de transport avec la Corporation de transport adapté de Mékinac (CTAM)	
3.2	Approbation de l'offre de services de Vecteur 5 pour la réalisation d'une étude de besoins et de faisabilité pour le développement de services de transport collectif sur le territoire de la MRC de Mékinac	
4	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	

		But
4.1	Demande d'aide financière de l'Association des gestionnaires régionaux de cours d'eau du Québec	
4.2	Adoption du règlement 2026-207 modifiant le règlement de remplacement de contrôle intérimaire relatif à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC de Mékinac numéro 2023-194	
4.3	Avis de conformité de règlements	
4.3.1	Avis de conformité : municipalité de Grandes-Piles	
4.3.2	Avis de conformité : municipalité d'Hérouxville	
4.3.3	Avis de conformité : municipalité de Sainte-Thècle	Résolution
5	Affaires nouvelles	
6	Suivi du Projet Mauricie de TES Canada	
7	Questions de l'assemblée	
8	Levée de l'assemblée	

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Nathalie GroleauDirectrice générale et greffière-trésorière